



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**



N° 14734\*02

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16/01/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01113P0011

### 1. Intitulé du projet

Extension Jetée Est du Terminal sud de l'aéroport Paris-Orly

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AEROPORTS DE PARIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

GALVEZ-RUIZ André - Directeur de projet

RCS / SIRET

5 52 016 628 00018

Forme juridique

Société Anonyme

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Bâtiment ERP de SHON de 12 000 m <sup>2</sup> , soumis à permis de construire situé sur la commune d'Orly

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet vise à créer à l'Est de l'aérogare Orly sud une salle d'embarquement dite Jetée Est.

Réalisation d'une salle d'embarquement:

surfaces réalisées: 12 000 m<sup>2</sup> de construction neuve; 5000 m<sup>2</sup> de réhabilitation de surfaces existantes. Bâtiment R+1 de longueur 180 m, largeur: 23 m

## 4.2 Objectifs du projet

L'ouvrage à créer répond aux objectifs suivants:

- répondre aux besoins du trafic international et améliorer la qualité des surfaces d'embarquement en désaturant le hall international d'Orly sud existant.
- améliorer la qualité de service pour les clients d'Aéroports de Paris (passagers et compagnie aériennes)
- garantir un taux d'avions au contact élevé

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Phase 1 : réalisation du bâtiment d'extension

Phase 2 : réalisation des travaux de commerce du terminal existant permettant d'ouvrir l'extension aux passagers

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Capacité d'accueil passagers d'environ 2 millions par an, permettant de desserrer la capacité du terminal sud existant et d'offrir un meilleur niveau de service à l'embarquement aux clients d'Aéroports de Paris.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- permis de construire
- demande d'agrément ERP

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- 12 000 m <sup>2</sup> SHON construction neuve - 5 000 m <sup>2</sup> réhabilitation surfaces existantes - 180 m de long, 23 m de large, hauteur 11,20 m	62 M€

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ORLY

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2° 21' 34" E Lat. 48° 43' 21" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Aires aéronautiques
- Parking VL

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU Orly approuvé en décembre 2007, modifié en juin 2012  
- règlement zone Uz

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZNIEFF n'est recensée au droit de l'aire d'étude. Les plus proches sont : - une ZNIEFF de type I "le coteau des Vignes" à Athis-Mons à 2,8 km - une ZNIEFF type II "Vallée de la Seine de Corbeil-Essonne" à Villeneuve Saint Georges" à 3 km (ZNIEFF en cours de validation)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune réserve naturelle nationale ou régionale n'est localisée dans un rayon de 6 km autour du projet (réserve naturelle régionale "bassin de la Bièvre")
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Paris-Orly - approuvé le 3 septembre 1975 procédure de révision en cours

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ZPPAUP ou AMVAP dans un rayon de 5 km autour du projet. La plus proche est la ZPPAUP sur la commune de Villeneuve-Saint-Georges
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune enveloppe d'alerte potentiellement humide au sein de l'aire d'étude. Les enveloppes les plus proches du projet se situent à environ 2 km du projet et correspondent à des enveloppes de classe 3, au droit de la Seine et l'Orge au Sud-Est, du ruisseau de Rungis au Nord-Ouest et d'une zone présente dans le centre-ville d'Orly.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn approuvé le 12 novembre 2007 - risques inondation de plaine, et mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse Le secteur aéroportuaire est non concerné.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué identifié dans la base de données "BASOL" au droit du projet.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude s'inscrit au sein du bassin versant Seine et des cours d'eau côtiers normands. Le nouveau SDAGE 2010 - 2015 a été adopté le 29 octobre 2009 par le comité de bassin. L'aire d'étude s'inscrit au droit de deux SAGE : le SAGE Orge-Yvette approuvé en juin 2009 (en cours de révision) et le SAGE Bièvre en cours d'élaboration.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP (Alimentation en Eau Potable) n'existe au niveau des emprises du projet. Il n'existe pas non plus de captage à proximité dont le périmètre de protection pourrait interférer avec le périmètre d'aménagement.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé n'est localisé dans l'aire d'étude.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au droit de l'aire d'étude, aucun site du réseau Natura 2000 n'est identifié
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique n'est localisé au sein de l'aire d'étude

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite la mise en oeuvre de terrassement en déblais, qui seront triés et évacués vers les installations appropriées selon la réglementation en vigueur, et conformément au cahier des prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Orly.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'IAURIF, l'aire d'étude ne présente ni continuité écologique, ni noyau de diversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone à sensibilité particulière recensée au droit du projet.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné directement par des risques technologiques. Présence d'ICPE soumises à autorisation à plus de 500 m du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur aéroportuaire n'est pas concerné par le PPRN du Val de Marne approuvé le 12 novembre 2007.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil passagers du terminal sud existant, n'engendrant pas de trafics (avions, routier) supplémentaires. Le projet se situe au centre de la plateforme dans une zone déjà utilisée pour des aires avions. Il n'engendre pas de nuisances supplémentaires comparativement à l'existant. Aucun riverain ne demeure à proximité du bâtiment projeté.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil passagers du terminal sud, n'engendrant pas de trafics (avions, routier) supplémentaires.</p> <p>Il n'engendre pas de nuisances supplémentaires comparativement à l'existant.</p> <p>De plus, le projet entraînera le remplacement de postes avions au large par des postes au contact du bâtiment, ce qui réduira le nombre de circulations bus passagers pour accéder aux avions stationnés au large.</p>
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rejets eaux pluviales faisant l'objet d'un traitement spécifique (séparateurs hydrocarbures, raccordements vers la station de traitement des eaux pluviales existante sur la plateforme), et autorisés par arrêté interpréfectoral n°2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011.</li> <li>- rejets eaux usées dans les réseaux publics</li> </ul>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets triés, collectés et traités selon la réglementation en vigueur en phase chantier conformément au cahier de prescriptions environnementales d'Aéroports de Paris.</p> <p>En phase exploitation, Aéroports de Paris définit les règles de tri, l'organisation de la collecte et les consignes de transport des déchets produits sur l'aéroport au titre de son arrêté de police du 21 décembre 2007.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé selon nous d'étude d'impact. En effet,

- le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil passagers du terminal sud, n'engendrant pas de trafics (avions, routier) et nuisances supplémentaires par rapport à l'existant.
- le bâtiment est réalisé sur une zone constituée actuellement d'aires avions et parking VL, principalement revêtue.
- la réalisation du bâtiment s'inscrit dans le cadre de l'autorisation loi sur l'eau du 19 septembre 2011 prenant en compte l'ensemble de l'aéroport
- le projet de bâtiment a été établi selon des critères HQE
- le chantier sera réalisé conformément au cahier de prescription environnemental de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Orly.

En conclusion, les impacts du projet sur l'environnement et la santé nous paraissent limités et maîtrisés.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Présentation détaillée du projet.
Cahier de prescriptions environnementales de chantier de l'aéroport de Paris-Orly.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

ORLY


le,

09.01.13

Signature

  
**A. GALVEZ**

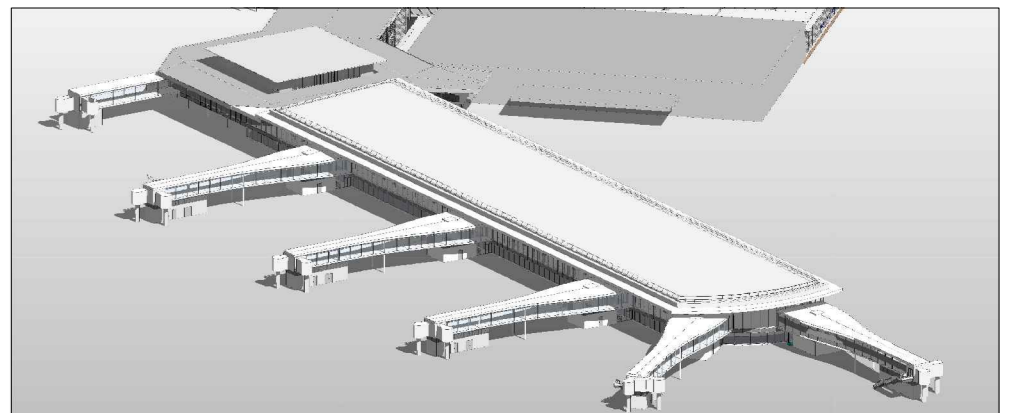
  
**AÉROPORTS DE PARIS**  
 Direction Maîtrise d'Ouvrage déléguée  
 Direction de Projets DM07  
 BP 103  
 94396 ORLY AEROGARE CEDEX



A 31/07/2012 PREMIERE DIFFUSION	
Titre Date version Objet de la revision	
Liste de fichiers MASTERS	
Documents guide de référence	
ANCIEN	
NOM	

255143 ARC - 2 400 TZ A PS 0601  
APS A0 1/5000e - 31/07/2012

**AEROPORT-PARIS-ORLY - Aérogare Sud**  
**EXTENSION EST**



ARCHITECTURE  
 PLAN DE SITUATION

MAITRISE D'OUVRAGE <b>ORY-F.MEREYDE</b>	MAITRISE D'OEUVRE <b>INAO-E.GRAVIN</b>
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE <b>DMO7-A.GALVEZ</b>	ARCHITECTE <b>INAAA-A.LEHMANN</b>

D.P.C.	BUREAUX DE CONTROLE	COORDONNATEUR SPS	BUREAUX D'ETUDES ASSOCIES
--------	---------------------	-------------------	---------------------------

ENTREPRISE

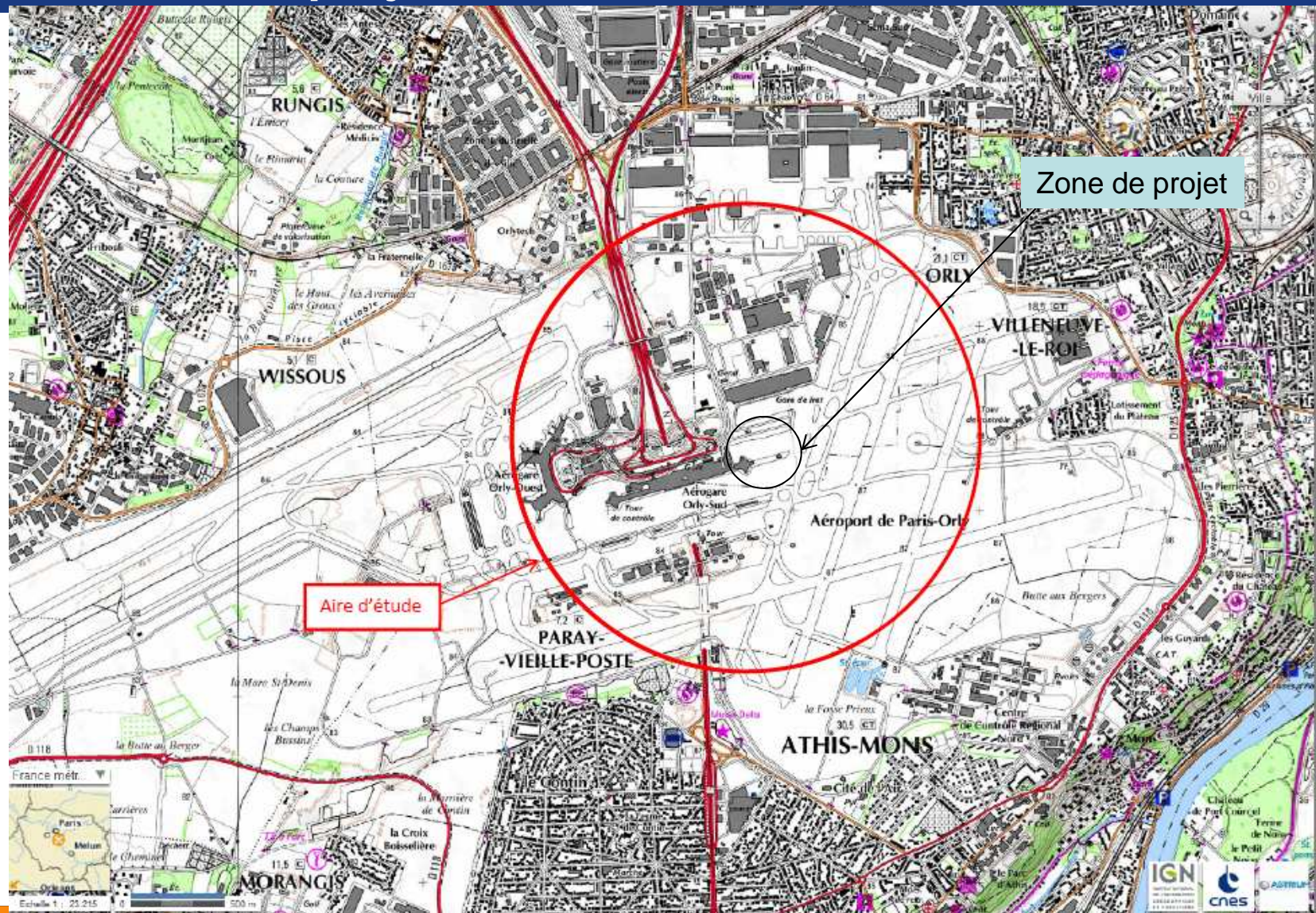
Ref 1 : <b>L.THIRION</b> <small>Maitre d'oeuvre</small>	Ref 2 : <b>INAA</b> <small>Emis par</small>	<b>ALEHMANN</b> <small>Approbateur</small>
---	---	---

# Aéroport de Paris-Orly

## Extension de la Jetée Est d'Orly Sud



# 1. Situation du projet



# 1. Situation du projet



Photographie aérienne du 20.08.2011

# 1. Situation du projet



Photographie aérienne du 20.08.2011





# Programme

Le projet consiste à créer à l'Est de l'aérogare Orly sud une salle d'embarquement dite Jetée Est afin:

- de répondre aux besoins du trafic international et d'améliorer la qualité des surfaces d'embarquement en désaturant le hall international existant
- d'améliorer la qualité de service pour les clients d'Aéroports de Paris (passagers et compagnie aériennes)
- de garantir un taux d'avions au contact élevé.

## Réalisation d'une salle d'embarquement:

surfaces réalisées: 12 000 m<sup>2</sup> de construction neuve; 5000 m<sup>2</sup> de réhabilitation de surfaces existantes. Bâtiment R+1 (H= 11,2 m), de longueur 180 m, largeur: 23 m  
Capacité d'accueil: 2 Mpax/an

Horizon de mise en service prévu: fin 2015.

Le démarrage des travaux de l'extension est programmé pour mars 2014.

Coût du projet: 62 M€

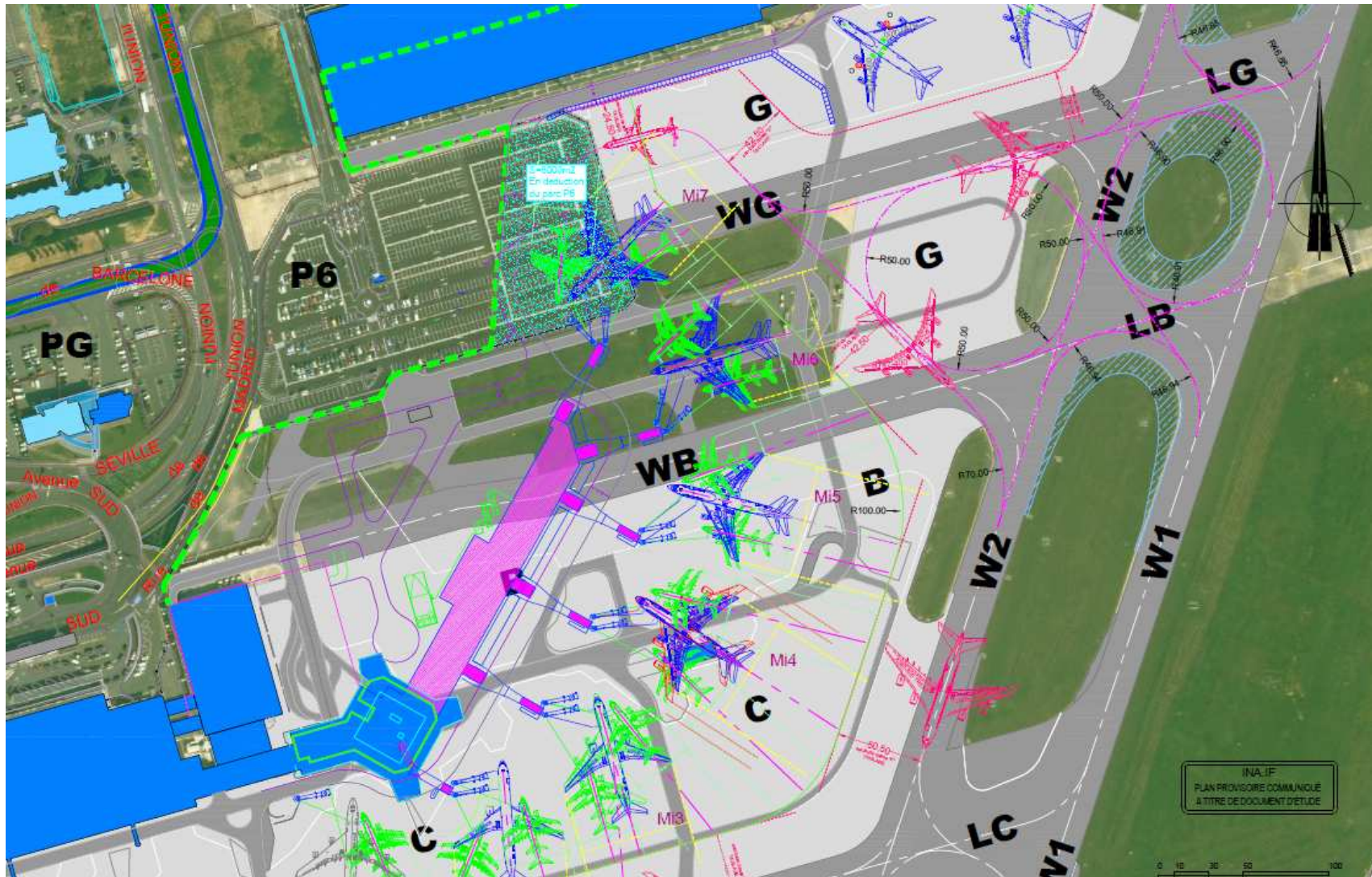
# Descriptif du projet

Le projet se situe dans l'OIN aéroportuaire, sur la commune d'Orly, doté d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale (au sens du Grenelle – PLU datant de 2007 ayant fait l'objet d'une modification en juin 2012 – règlement zone Uz).

Le projet est soumis à permis de construire et agrément ERP.

Rubrique visée du décret du 29/12/2011: n°36

# Descriptif du projet



# Descriptif du projet



# Descriptif du projet



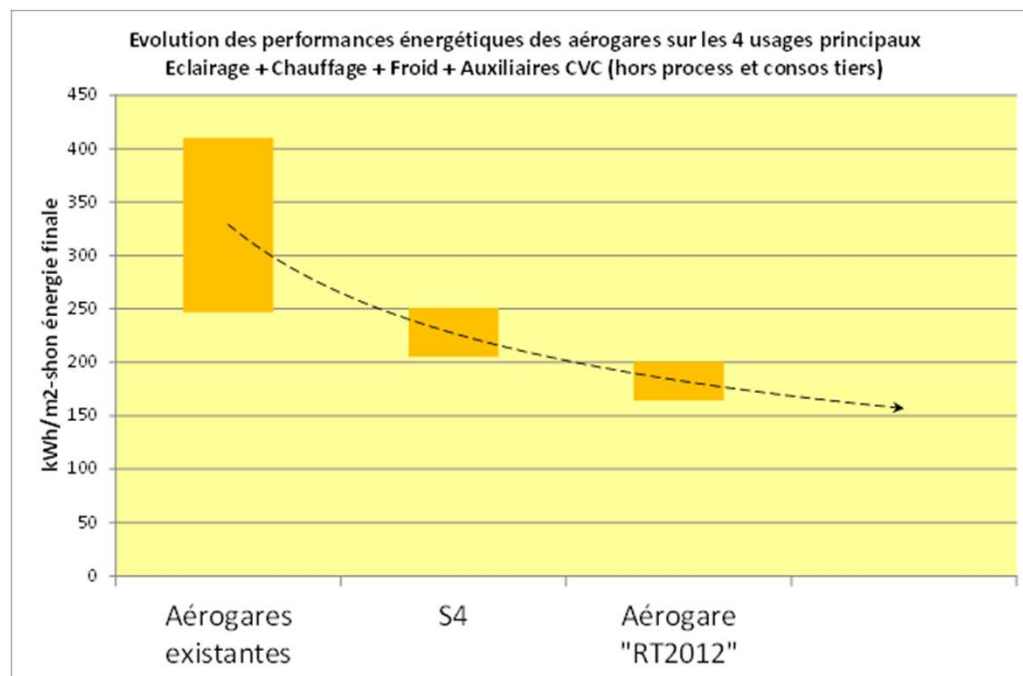
# Enjeux environnementaux – conception du bâtiment

## Enjeux / Programme

- Accès à la lumière naturelle, autonomie lumineuse
- Confort thermique & infiltrations
- Optimisation systèmes de ventilation

## Cibles / Programme

- RT2012 & consos 264 kWh/m<sup>2</sup> (chaud/froid/éclairage/auxiliaires)
- > 65% autonomie lumineuse
- Ubat < 0,6 W/m<sup>2</sup>.K
- Locaux tech. au max. en façade
- Réverbération acoustique  $Tr < 1,5s$
- Options EnR et gestion des EP



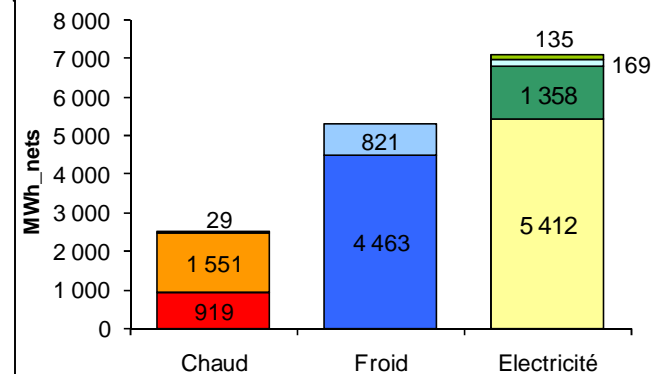
# Enjeux environnementaux - Confort et performance Lumière

## 1/ APPORTS DE LUMIERE

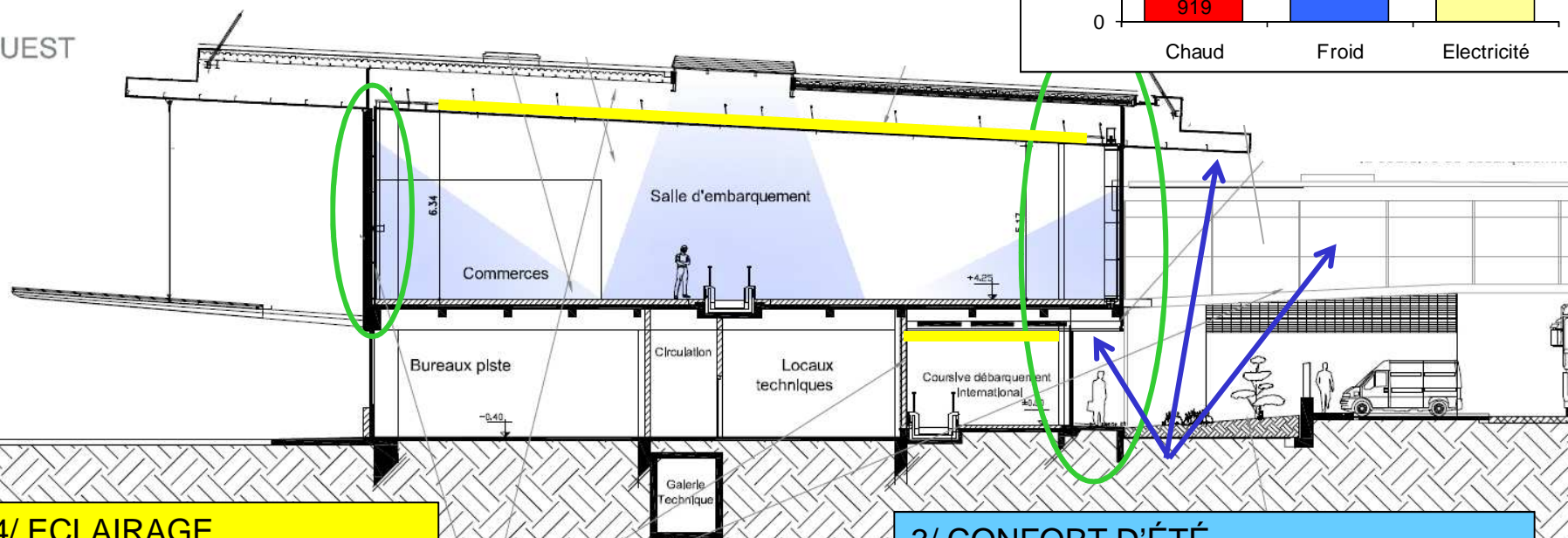
- Façade entièrement vitrée côté est
- Complément de lumière bilatérale côté ouest (équilibre, confort, autonomie, vision extérieure)

## 2/ APPORTS DE LUMIERE

- Lumière zénithale et plafond diffusant (confort, autonomie)



OUEST



## 4/ ECLAIRAGE

- Base tubes fluo  $P_i < 8 \text{ W/m}^2$
- Opt. implantation mâts iode sur les aires

## 3/ CONFORT D'ÉTÉ

- Casquettes solaires côté est
- Façades sud pré-pass. Opaque/vitré

Equ

DMO7 - INAO

# Enjeux environnementaux – conception du bâtiment

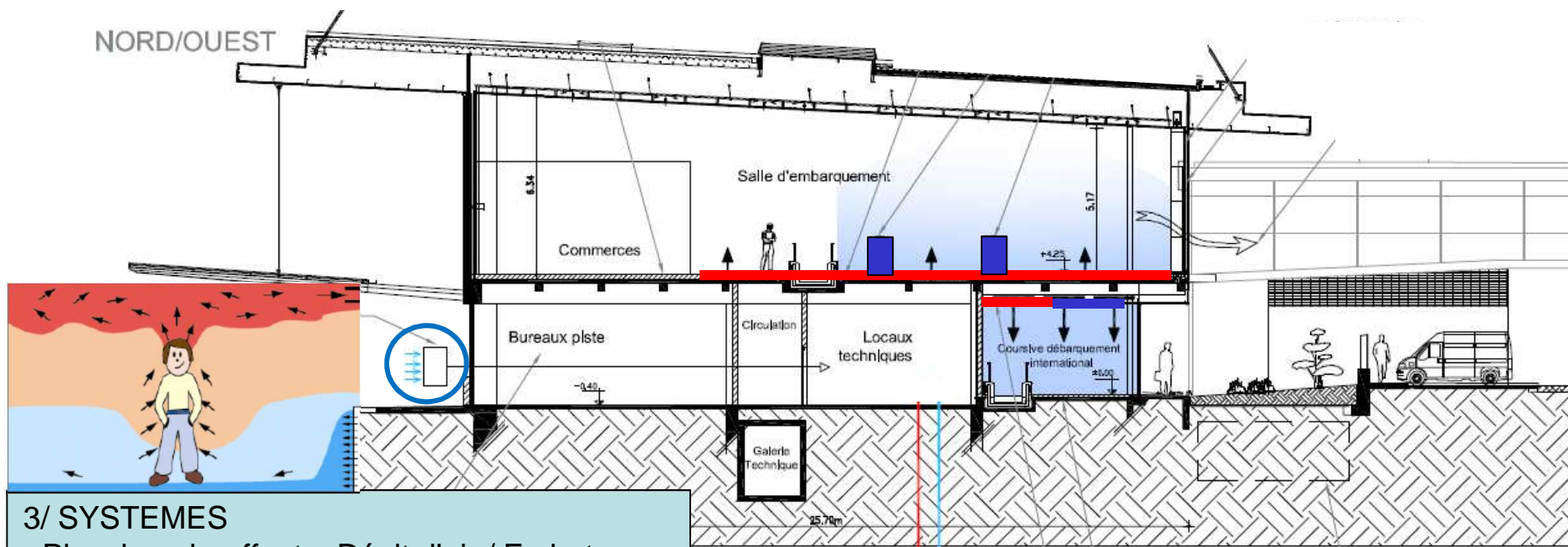
## 1/ ISOLATION

- Forte isolation extérieure toiture, planchers...
- Vitrages très performants  $U \sim 1,5 \text{ W/m}^2\text{.K}$

## 2/ RESEAUX

- Raccordt réseau ECC + distribution basse tp
- Raccordt réseau EG + complt GF (hors projet)

## Confort et performance thermique:



## 3/ SYSTEMES

- Plancher chauffant + Dépl't d'air / Embqt
- Plafonds rayonnant réversibles / Débqt
- Trait't thermique pré-pass par transfert d'air
- Boucle de refroidissement commerces
- Ventilation double flux + récupération chaleur

## 4/ LOCAUX TECHNIQUES

- LT CVC régulièrement répartis et circuits courts
- LT en façade + freecooling
- LT centraux + freechilling



# Phase chantier: plan des accès au chantier



Accès phase chantier

# Enjeux environnementaux

- Le projet constitue un desserrement de la capacité d'accueil passagers du terminal sud, n'engendrant pas de trafics (avions, routier) supplémentaires. Le projet n'engendre donc pas de nuisances supplémentaires comparativement à l'existant (bruit, pollution atmosphérique).
- Le bâtiment est réalisé sur une zone constituée actuellement d'aires avions et parking VL, principalement revêtue.
- Le projet engendre des rejets hydrauliques qui sont traités, et autorisés pour les EP par arrêté interpréfectoral loi sur l'eau du 19/09/2011 couvrant l'ensemble de la plateforme; les rejets EU s'effectuent dans les réseaux publics; les déchets seront traités selon la réglementation en vigueur.
- Le chantier sera réalisé conformément au cahier de prescriptions environnementales de chantier applicable sur l'aéroport de Paris-Orly. La zone chantier est limitée au centre de la plateforme.
- Le projet de bâtiment est établi selon des critères HQE

➡ Les impacts du projet sur l'environnement et la santé nous paraissent limités et maîtrisés.